

③ **Le grand parterre** Des fenêtres de l'appartement royal du Château-Vieux, la vue s'ouvre sur le grand parterre, prolongé par une perspective vers l'infini. Aujourd'hui, ces deux pièces de gazon sont entourées de massifs plantés de fleurs, ponctués d'ifs en topiaires, de vivaces, le tout ceinturé par des buis de bordure. Les plates-bandes sont alternativement ornées par les jardiniers lors des plantations d'annuelles et de bisannuelles.

④ **Le parterre en biais** Pour rattraper deux perspectives vers l'infini, Le Nôtre établit un troisième parterre plus petit et triangulaire : l'un des grands côtés est parallèle au grand parterre, l'autre, au jardin de la Dauphine. Maintenant, ce parterre en biais est aménagé en bowling.

⑤ **Le jardin paysager** Conservant les chênes forestiers de l'ancienne forêt royale, le jardin paysager apparaît comme une lisière plus travaillée qui sert de transition entre le jardin régulier et l'espace forestier. Il se conçoit comme un jardin intimiste, naturel, de style paysager, où les perspectives se dévoilent au gré du cheminement. Toutefois, l'emprise du tracé strict du Jardin Français reste assez forte avec la présence de trois axes rectilignes qui sont le prolongement des allées du jardin de Le Nôtre. Ainsi, fut établi tout un jeu de regards, selon des axes et des cônes de vision bien précis. Mais les transformations successives du jardin ont modifié l'essentiel de ces perspectives, amenant une perturbation dommageable au fonctionnement visuel initial. Les restructurations, ainsi que les restitutions réalisées en régie par le service jardin du Domaine pour certains bosquets et allées, visent à retrouver ce fonctionnement visuel singulier. Deux points focaux majeurs à partir de l'allée Dauphine (la Demi-lune de l'allée Dauphine et le Belvédère) permettent d'embrasser l'essentiel des vues du jardin anglais.

⑥ **La Grande Terrasse** Balcon embrassant la vallée de la Seine, qu'elle surplombe à plus de 60 m, et soulignée par la lisière de la forêt, la Grande Terrasse est le chef d'œuvre de Le Nôtre. Longue de 1945 m (soit 1000 toises) et large de 30 m, sa construction s'est entendue de 1669 à 1674. Des travaux de terrassement énormes furent nécessaires pour donner l'illusion d'une terrasse sans fin. Ainsi, la chaussée de la terrasse s'élargit imperceptiblement au fur et à mesure que le promeneur avance, ralentissant ainsi le croisement des parallèles à l'horizon. Réalisée selon le principe des citadelles à la Vauban, elle débute par un demi-cercle, le Belvédère, pour s'achever par un octogone qui conduit

au château du Val. Elle offre un panorama unique et incomparable sur la vallée de la Seine et sur Paris. Par une série d'effets visuels, Le Nôtre a réussi à imprimer une dynamique. Conscient qu'une ligne droite n'invite pas le visiteur, Le Nôtre abuse l'œil et crée une perspective raccourcie par une série de différences de niveaux (anamorphoses).



Le Domaine national bénéficie du label «Jardin Remarquable»

Ouverture Tous les jours
Octobre - février : 8h - 17h •
Mars - avril : 8h - 19h30 • Mai - août : 8h - 20h30 •
Septembre : 8h - 19h30

Conseils de visite Le Domaine national est un domaine de l'État réservé à la promenade, au délassement et à l'agrément du public.

La circulation à bicyclette est tolérée à vitesse réduite sans gêner le public piéton, pour accéder à la grande terrasse où la circulation se fait sur l'allée centrale.

Les chiens tenus en laisse sont tolérés. Leurs propriétaires veillent à ce qu'aucune dégradation ne soit commise et ramassent les déjections de leur animal.

L'accès aux pelouses est réglementé.

Les pique-niques sur nappe sont tolérés (sans équipements supplémentaires) sur les pelouses des parterres au gazon, du pré-croix et de la demi-lune dans le respect du public et de l'environnement : de nombreuses poubelles sont à disposition du public. Le Domaine national pourra interdire un pique-nique à toutes personnes ne respectant pas ces conditions ou pour raisons de service.

Les agents de surveillance du Domaine peuvent, s'ils le jugent nécessaire, vous rappeler ces consignes et, en cas de non respect, vous demander de quitter expressément le parc.

Téléchargez le parcours de visite
« À la découverte des écorces du jardin paysager »



www.musee-archeologienationale.fr

[f](#) [i](#) [t](#) [@archeonationale](#)



Château - Place Charles de Gaulle
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Photo © MAN / C. Ouvrard - Conception graphique Service CMCG



Domaine national



Le Domaine national de Saint-Germain-en-Laye offre à 20 minutes de Paris 40 hectares d'espaces préservés qui bordent une gigantesque forêt de 3500 hectares. La richesse des styles présente, dans des espaces très identifiés spatialement, tout un résumé de l'histoire des jardins. Le parc est classé au titre des monuments historiques depuis 1964. Le Domaine national est indissociable de l'histoire du Château royal, devenu musée d'Archéologie nationale. Le public y est accueilli toute l'année et les nombreuses manifestations qui s'y déroulent tendent à le sensibiliser à cet héritage patrimonial et naturel.

Les jardiniers veulent offrir aux promeneurs un havre de paix respectueux de notre patrimoine en adoptant une approche écologique.



① Le Boulingrin

Ce jardin est l'une des premières créations originales entreprises dans les jardins supérieurs du Château-Neuf suite à la demande d'Henriette d'Angleterre. Le terme de Boulingrin est

une francisation de l'anglais Bowling Green, jardin de gazon établi en creux et destiné au jeu de boules. Il devient rapidement un jardin d'agrément et sera en partie détruit dès 1764 par la création du chemin du roi. Il n'existe plus aujourd'hui.

② Le jardin de la Dauphine

À l'origine, appelé «parterre au gazon», ce vaste jardin rectangulaire était couvert de gazon, encadré de pièces de formes variées, bordées de plates-bandes plantées d'ifs, taillés en topiaires, d'arbrisseaux et de buis. L'épouse du Grand Dauphin, Marie-Anne de Bavière qui aimait s'y promener légua son nom à ce jardin.

Aujourd'hui, il est composé de deux grands espaces en pelouse.